

tion personnelle, par quelque moyen que ce fut, il devait désirer, en effet, cette place forte de la police générale, qui lui donnait tant de pouvoir sans l'assujétir à un contrôle bien sérieux, et qui lui assurait des ressources pécuniaires énormes, sans qu'il eût à rendre de comptes rigoureux et réguliers. En outre, cette situation lui permettait de se créer des relations dans tous les camps et de se tenir prêt pour toutes les éventualités.

Avec le plus parfait cynisme, ce révolutionnaire, ce régicide, ce terroriste, se montra dès lors l'ennemi de toutes les libertés. Il ferma les sociétés populaires, supprimant d'un seul coup onze journaux, d'ailleurs avec l'assentiment du Directoire, et, bien que fortement attaqué au Corps législatif, il fit arrêter un certain nombre de journalistes.

Pour se donner un vernis d'impartialité, il prescrivit en même temps des mesures contre les chouans de Bretagne et de Vendée; mais, dans l'application, l'empereur fit les rigueurs de la loi, moins par humanité peut-être que dans l'intention de se créer des relations dans la faction royaliste. A dater de ce moment, en effet, il eut toujours à sa solde des agents de ce parti, qui lui rendirent dans l'Ouest de grands services.

Toute sa tactique consistait d'ailleurs à se mettre en mesure avec tous les partis. C'est ainsi que, devant la fortune prochaine de Bonaparte, il s'était rendu Joséphine favorable par de larges subventions provenant du produit des jeux et d'autres sources plus impures qu'il avait à sa disposition. La future impératrice était pour ainsi dire à sa merci, par suite de ses prodigalités et de ses continus besoins d'argent; et comme elle recevait tout Paris dans ses salons, il savait par elle beaucoup de choses, en obtenait de réels services de haute police, et se l'attachait par de bons offices et de bons offices.

Quand Bonaparte accourut d'Egypte avec l'intention de s'emparer de l'autorité, Fouché, avec son flair subtil de grand policier, sentit que la force et l'avenir étaient du côté du jeune général; il n'eut pas une hésitation d'hésitation. Avec la plus complète tranquillité, il traita à peu près officiellement le gouvernement qu'il était censé servir, ferma les yeux sur la conspiration se préparant à se développer, et prit même une part assez active aux intrigues préliminaires, endormant le Directoire, neutralisant Dubois-Crancé, le seul ministre clairvoyant, recevant les conjurés chez lui et affectant un dévouement sans bornes pour Bonaparte. Il va sans dire qu'il l'eût renié avec enthousiasme si la fortune l'eût abandonné. Cela était bien compris des deux côtés.

Il suivait d'ailleurs d'un œil attentif la marche de la conjuration, toujours prêt à la favoriser ou à la renier, suivant l'événement. Le 18 brumaire, le succès lui semblait assuré, surtout après le départ des Anciens ordonnant le transfert du Corps législatif à Saint-Cloud, il agit ouvertement dans le sens du mouvement, fit fermer les barrières, arrêter le départ des courriers, placarda une proclamation, suspendit les douze municipalités de Paris (qui étaient républicaines), et se mit absolument à la disposition de l'usurpateur et de ses complices.

Il fut récompensé de cette connivence doublement par le maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures.

Fouché montra d'ailleurs beaucoup d'habileté et de sang-froid, à une modération calculée, contraria, à déshabiller la France des institutions républicaines, à la façonner au régime nouveau, qui, suivant ses propres prévisions, ne devait pas tarder à dégénérer en absolutisme pur.

Il sollicita des mesures favorables aux émigrés et se fit ainsi des clients dans la parti royaliste, ce que le premier consul jugeait alors politique de ménager pour y trouver un point d'appui contre les dernières résistances de la République expirante. C'est dans cette vue qu'il fit même de la police, Bonaparte, et de mesures de rigueur contre les prêtres non assermentés. Un peu plus tard, la plupart des émigrés purent rentrer, et beaucoup obtinrent la restitution de la portion non vendue de leurs biens.

En politique, Fouché, s'il est permis d'employer cette expression, était un *roué* consommé; il avait des vues supérieures et de fortes capacités; mais il était desséché de scepticisme, ne croyait à rien, qu'à la force et au succès. S'il défendait dans une certaine mesure les principes de la Révolution, c'était moins par conviction peut-être que par une réaction de bon sens et parce qu'il avait joué un rôle dans le grand drame. De bonne heure, il avait pris pour règle de conduite et pour toute morale consistait à se tenir dans les positions dans la société nouvelle devraient appartenir aux hommes forts, aux capacités

révolutionnaires, héritiers naturels de l'aristocratie qu'ils avaient vaincue; toute sa doctrine était contenue dans l'adage vulgaire: « Ote-toi de là que je m'y mette! » Exempt de passion par indifférence de tout principe, il était d'ailleurs capable de modération, quand les intérêts de son ambition n'étaient pas en jeu. La société n'était pour lui qu'un échiquier, le drame des événements une grande partie, et lui-même se considérait comme un joueur, et comme un joueur qui tient surtout à gagner. C'est sous cet aspect qu'il faut le considérer, si l'on veut bien comprendre sa conduite au milieu des événements.

Toute sa préoccupation fut dès lors de garder sa place, de se faire considérer par Bonaparte comme l'homme nécessaire et propre à contenir tous les partis, à déjouer toutes les intrigues hostiles. Entre ces deux grands ambitieux, qui ne s'estimaient guère, il y eut comme une espèce de lutte. Bonaparte, à l'exemple de Louis XV, avait sa police particulière, pour contrôler celle de son ministre, dont il se défiait. Mais Fouché, à l'aide de ressources énormes que lui fournissaient les jeux, la prostitution, etc., s'arrangeait pour n'être jamais pris en défaut. Avec les confidences de Joséphine, celle du secrétaire intime Bourrienne, qui gagnait tout son argent, il était toujours en mesure, connaissait la pensée du maître, et s'amusait à égarer les agents de sa contre-police dans toutes sortes de pièges et de bêtises.

La connaissance qu'il avait du personnel républicain, ses nombreux agents répandus parmi les royalistes et un peu partout, sa dextérité, sa clairvoyance, son absence de scrupules, le rendaient d'ailleurs précieux à Bonaparte, qui avait la passion, la superstition des moyens de force, comme il avait celle de la tyrannie. Soupeux comme tous les tyrans, il était plein de méfiance envers ses shires, et cependant ne pouvait se passer d'eux.

Fouché fit avorter le complot de Chevallier, Lainelot, etc.; mais il parait être resté à peu près étranger aux machinations politiques qui firent donner dans le piège d'une prétendue conspiration, vendue d'avance, Topino-Lebrun, Aréna, Cerrachi et autres infortunés, qui payèrent de leur vie la faute d'être tombés dans une souricière tendue par la police du premier consul, qui recherchait alors l'occasion d'un simulacre d'attentat contre sa personne pour étendre son pouvoir.

Dans l'affaire de la machine infernale (3 novembre 1800), Fouché, qui avait été nommé à l'attentat était fait des royalistes (on l'accusait secrètement de protéger les jacobins), et il demanda huit jours pour fournir ses preuves. Son assertion était vraie; mais il ne céda pas moins servilement aux haines de Bonaparte, qui voulait saisir l'occasion pour frapper les républicains, et il dressa une liste de cent noms destinés à être présentés au Corps législatif à Saint-Cloud, il agit ouvertement dans le sens du mouvement, fit fermer les barrières, arrêter le départ des courriers, placarda une proclamation, suspendit les douze municipalités de Paris (qui étaient républicaines), et se mit absolument à la disposition de l'usurpateur et de ses complices.

Il fut récompensé de cette connivence doublement par le maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures.

Fouché avait, en outre, contre lui une coterie très-forte à la tête de laquelle étaient Lucien, Joseph et Elisa Bonaparte. Cependant, quelque temps après la prise d'Amiens, en septembre 1802, le premier consul lui annonça, avec les remerciements obligés pour ses services, que le ministère de la police allait être supprimé, réuni à la justice, et que, comme compensation, il le nommait sénateur et titulaire de la sénatorerie d'Aix, dont le revenu était de 30,000 fr. (ajoutés à son traitement de sénateur, qui était de 36,000 fr.). En outre, il lui abandonna la moitié d'une réserve de 2,400,000 fr. qu'il avait ménagés sur les fonds de police. En un mot, il lui faisait un pont d'or pour se retirer.

Avec les richesses qu'il avait amassées, les dignités dont il était revêtu, l'influence qu'il avait acquise et les appuis qu'il s'était ménagés un peu partout, Fouché avait encore une grande situation. Il vivait alternativement dans sa magnifique terre de Pontcaré et dans son hôtel de la rue du Bac, recevant une foule de personnages marquants et mêlé activement encore aux affaires. Il faisait même de la police en amateur, car il avait le goût. C'est ce qu'il appelait « se tenir au courant ».

On l'a même accusé de nouer des intrigues de tous côtés pour susciter des embarras à ses successeurs et se faire regretter. On a été jusqu'à dire qu'il avait secrètement encouragé la conspiration de Georges Cadoudal et celle de Moreau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait un génie vraiment machiavélique et qu'il se complaisait dans les intrigues les plus diverses et les plus compliquées.

Le premier consul le consultait souvent, et il le comprit même dans une commission chargée d'une négociation avec les délégués des cantons suisses. Fouché lui conseilla la clémence à l'égard de Moreau, et remplit souvent après de cet homme si absolu et si entouré du rôle de modérateur. On assure que ce fut lui qui, à propos du meurtre du duc

d'Enghien, prononça la fameuse parole: « C'est ainsi qu'un crime s'éteint dans un crime. » On sait que ce mot, d'une immoralité paradoxale, a été attribué également à Talleyrand.

Au commencement de l'Empire, par décret du 11 juillet 1804, Napoléon rétablit le ministère de la police, et confia à Fouché, occuper ce poste, en lui donnant des attributions plus étendues qu'autrefois. Cet homme, véritablement supérieur dans cette redoutable spécialité, réorganisa le service et en fit cette puissante machine de la police impériale qui pourrait servir de modèle à tous les despotes. Il avait quatre conseillers d'Etat pour lieutenants et qui étaient chargés de la correspondance avec les préfets; il établit dans les principales villes des commissariats généraux; ses agents innombrables (des deux sexes) étaient répandus dans toutes les classes de la société; il avait à ses gages, non-seulement des sénateurs et autres dignitaires, mais des grands seigneurs de l'ancien régime titrés de princes. Le réseau de sa police s'étendait également à l'étranger et dans toutes les villes importantes de l'Europe. Il avait sous ses ordres des agents de toutes les genres, la gendarmerie, les passe-ports, les émigrés, les amnisties, les gazettes étrangères, etc.

Un pareil établissement englobait des millions de personnes, et il avait guère d'autre moyen que les jeux et la prostitution; ce qui empêchait pas l'empereur d'avoir toujours ses contre-pôles.

Fouché était bien certainement le second personnage de l'Empire; et pendant les fréquentes absences de Napoléon, surtout, il avait un pouvoir énorme sur la marche des affaires. Il est juste de dire qu'il n'abusait pas autant qu'on lui a reproché de ce pouvoir immense. C'était un homme qui n'avait guère d'autre moyen que les jeux et la prostitution; ce qui empêchait pas l'empereur d'avoir toujours ses contre-pôles.

Alors il se résigna à une transaction, demandant simplement, en échange des papiers, un titre quelconque d'irresponsabilité pour tous les actes de son administration, ce que lui fut accordé. Il put se retirer au chef-lieu de sa sénatorerie, à Aix. Le danger qu'il avait couru ne l'avait point corrigé de ses habitudes invétérées de tout connaître et de tout faire. Quant aux choses de forme, il y attachait peu d'importance. Ainsi, il appuya la création d'une nouvelle noblesse purement honorifique, car il sentait bien qu'il n'eût guère été possible de rétablir les privilèges de l'ancien régime. Il reçut lui-même le titre de comte, puis celui de duc d'Ortrante, avec de riches dotations, ce qui sans doute lui était plus sensible.

Malgré sa puissance, il ne céda pas moins servilement aux haines de Bonaparte, qui voulait saisir l'occasion pour frapper les républicains, et il dressa une liste de cent noms destinés à être présentés au Corps législatif à Saint-Cloud, il agit ouvertement dans le sens du mouvement, fit fermer les barrières, arrêter le départ des courriers, placarda une proclamation, suspendit les douze municipalités de Paris (qui étaient républicaines), et se mit absolument à la disposition de l'usurpateur et de ses complices.

Il fut récompensé de cette connivence doublement par le maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures.

Fouché avait, en outre, contre lui une coterie très-forte à la tête de laquelle étaient Lucien, Joseph et Elisa Bonaparte. Cependant, quelque temps après la prise d'Amiens, en septembre 1802, le premier consul lui annonça, avec les remerciements obligés pour ses services, que le ministère de la police allait être supprimé, réuni à la justice, et que, comme compensation, il le nommait sénateur et titulaire de la sénatorerie d'Aix, dont le revenu était de 30,000 fr. (ajoutés à son traitement de sénateur, qui était de 36,000 fr.). En outre, il lui abandonna la moitié d'une réserve de 2,400,000 fr. qu'il avait ménagés sur les fonds de police. En un mot, il lui faisait un pont d'or pour se retirer.

Avec les richesses qu'il avait amassées, les dignités dont il était revêtu, l'influence qu'il avait acquise et les appuis qu'il s'était ménagés un peu partout, Fouché avait encore une grande situation. Il vivait alternativement dans sa magnifique terre de Pontcaré et dans son hôtel de la rue du Bac, recevant une foule de personnages marquants et mêlé activement encore aux affaires. Il faisait même de la police en amateur, car il avait le goût. C'est ce qu'il appelait « se tenir au courant ».

On l'a même accusé de nouer des intrigues de tous côtés pour susciter des embarras à ses successeurs et se faire regretter. On a été jusqu'à dire qu'il avait secrètement encouragé la conspiration de Georges Cadoudal et celle de Moreau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait un génie vraiment machiavélique et qu'il se complaisait dans les intrigues les plus diverses et les plus compliquées.

Le premier consul le consultait souvent, et il le comprit même dans une commission chargée d'une négociation avec les délégués des cantons suisses. Fouché lui conseilla la clémence à l'égard de Moreau, et remplit souvent après de cet homme si absolu et si entouré du rôle de modérateur. On assure que ce fut lui qui, à propos du meurtre du duc

général se trouvait désormais confondue avec la police personnelle du chef de l'Etat. Le duc d'Ortrante, en manière de compensation, fut nommé gouverneur de Rome. Mais il n'entra pas dans les vues de l'empereur qu'il prit réellement possession de ce poste important; cette nomination d'apparat n'avait d'autre but que de sauver les convenances gouvernementales en volant sa disgrâce aux yeux du public.

Fouché feignit d'être dupe de cette comédie officielle; il fit bruyamment ses préparatifs de départ, fit inscrire sur ses voitures: *Équipages du gouverneur de Rome*, et monta sa maison comme s'il prenait sa position au sérieux.

Appelé naturellement à mettre son successeur Savary au courant de ses fonctions, il le jour comme jamais les Mascarilles de comédie n'ont joué les tuteurs et les Gérontes, enleva les papiers les plus importants, lui supprima avec soin les renseignements les plus essentiels, légéra à plaisir dans le labyrinthe de la grande police, en un mot le lui perdit en état de commettre les bêtises les plus ridicules.

Invité à aller attendre dans sa terre ses ordres de départ, il se retira à son château de Ferrières, qui formait, réuni à Pontcaré, un domaine de quatre lieues. C'était un bien naturel, car il était surtout préoccupé de l'appartenance aujourd'hui aux Roxelites et fut occupé par Bismark dans la dernière guerre.)

Il n'y fut pas longtemps paisible. Napoléon vint le plus de la campagne les correspondances privées et divers papiers importants. Il assura les avoir brûlés. En réalité, il entendait les garder pour se couvrir, pour prouver que les actes violents venaient de l'empereur, non de lui. C'était un véritable piège tendu à son administration, ce qui lui fut obligé de le débarquer à demi mourant.

Alors il se résigna à une transaction, demandant simplement, en échange des papiers, un titre quelconque d'irresponsabilité pour tous les actes de son administration, ce que lui fut accordé. Il put se retirer au chef-lieu de sa sénatorerie, à Aix. Le danger qu'il avait couru ne l'avait point corrigé de ses habitudes invétérées de tout connaître et de tout faire. Quant aux choses de forme, il y attachait peu d'importance. Ainsi, il appuya la création d'une nouvelle noblesse purement honorifique, car il sentait bien qu'il n'eût guère été possible de rétablir les privilèges de l'ancien régime. Il reçut lui-même le titre de comte, puis celui de duc d'Ortrante, avec de riches dotations, ce qui sans doute lui était plus sensible.

Malgré sa puissance, il ne céda pas moins servilement aux haines de Bonaparte, qui voulait saisir l'occasion pour frapper les républicains, et il dressa une liste de cent noms destinés à être présentés au Corps législatif à Saint-Cloud, il agit ouvertement dans le sens du mouvement, fit fermer les barrières, arrêter le départ des courriers, placarda une proclamation, suspendit les douze municipalités de Paris (qui étaient républicaines), et se mit absolument à la disposition de l'usurpateur et de ses complices.

Il fut récompensé de cette connivence doublement par le maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures.

Fouché avait, en outre, contre lui une coterie très-forte à la tête de laquelle étaient Lucien, Joseph et Elisa Bonaparte. Cependant, quelque temps après la prise d'Amiens, en septembre 1802, le premier consul lui annonça, avec les remerciements obligés pour ses services, que le ministère de la police allait être supprimé, réuni à la justice, et que, comme compensation, il le nommait sénateur et titulaire de la sénatorerie d'Aix, dont le revenu était de 30,000 fr. (ajoutés à son traitement de sénateur, qui était de 36,000 fr.). En outre, il lui abandonna la moitié d'une réserve de 2,400,000 fr. qu'il avait ménagés sur les fonds de police. En un mot, il lui faisait un pont d'or pour se retirer.

Avec les richesses qu'il avait amassées, les dignités dont il était revêtu, l'influence qu'il avait acquise et les appuis qu'il s'était ménagés un peu partout, Fouché avait encore une grande situation. Il vivait alternativement dans sa magnifique terre de Pontcaré et dans son hôtel de la rue du Bac, recevant une foule de personnages marquants et mêlé activement encore aux affaires. Il faisait même de la police en amateur, car il avait le goût. C'est ce qu'il appelait « se tenir au courant ».

On l'a même accusé de nouer des intrigues de tous côtés pour susciter des embarras à ses successeurs et se faire regretter. On a été jusqu'à dire qu'il avait secrètement encouragé la conspiration de Georges Cadoudal et celle de Moreau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait un génie vraiment machiavélique et qu'il se complaisait dans les intrigues les plus diverses et les plus compliquées.

Le premier consul le consultait souvent, et il le comprit même dans une commission chargée d'une négociation avec les délégués des cantons suisses. Fouché lui conseilla la clémence à l'égard de Moreau, et remplit souvent après de cet homme si absolu et si entouré du rôle de modérateur. On assure que ce fut lui qui, à propos du meurtre du duc

d'Elbe, on songea enfin à lui, mais il n'était pas comme à s'embarquer sur un vaisseau qui sombrât. Il refusa le pouvoir. Alors la cour voulut le faire arrêter; mais il gagna entre les mains des shires et attendit dans une retraite sûre l'aigle qui s'avancait rapidement vers Paris.

Le lendemain de la rentrée de l'empereur aux Tuileries, il fut rappelé au ministère de la police, et il est juste de dire qu'il s'efforça d'attacher à Napoléon le plus de concessions libérales qu'il put. Mais, en même temps, ce prodigieux acteur, qui ne croyait nullement au succès de la restauration napoléonienne, tendait ses filets de tous les côtés et se tenait prêt pour toutes les combinaisons. Il correspondait avec Metternich, avec les Bourbons, sous le prétexte de réclamer les diamants de la couronne, avec Wellington; il offrait ses services à Louis XVIII; il caressait La Fayette et les patriotes; il ménageait les royalistes et les faisait renvoyer à leur prise d'armes intempêtive dans la Vendée, etc.

Napoléon, qui se défiait toujours de lui, et qui avait de bonnes raisons pour cela, crut un moment avoir surpris ses manœuvres, et ne parait de rien moins que de le faire fuir; mais il rencontra une résistance énergique dans son conseil et Fouché fut encore se jouer de lui et dérouter toutes poursuites.

On assure que lorsque l'empereur partit pour la Belgique, le ministre de la police envoya le plus de la campagne les correspondances privées et divers papiers importants. Il assura les avoir brûlés. En réalité, il entendait les garder pour se couvrir, pour prouver que les actes violents venaient de l'empereur, non de lui. C'était un véritable piège tendu à son administration, ce qui lui fut obligé de le débarquer à demi mourant.

Alors il se résigna à une transaction, demandant simplement, en échange des papiers, un titre quelconque d'irresponsabilité pour tous les actes de son administration, ce que lui fut accordé. Il put se retirer au chef-lieu de sa sénatorerie, à Aix. Le danger qu'il avait couru ne l'avait point corrigé de ses habitudes invétérées de tout connaître et de tout faire. Quant aux choses de forme, il y attachait peu d'importance. Ainsi, il appuya la création d'une nouvelle noblesse purement honorifique, car il sentait bien qu'il n'eût guère été possible de rétablir les privilèges de l'ancien régime. Il reçut lui-même le titre de comte, puis celui de duc d'Ortrante, avec de riches dotations, ce qui sans doute lui était plus sensible.

Malgré sa puissance, il ne céda pas moins servilement aux haines de Bonaparte, qui voulait saisir l'occasion pour frapper les républicains, et il dressa une liste de cent noms destinés à être présentés au Corps législatif à Saint-Cloud, il agit ouvertement dans le sens du mouvement, fit fermer les barrières, arrêter le départ des courriers, placarda une proclamation, suspendit les douze municipalités de Paris (qui étaient républicaines), et se mit absolument à la disposition de l'usurpateur et de ses complices.

Il fut récompensé de cette connivence doublement par le maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures.

Fouché avait, en outre, contre lui une coterie très-forte à la tête de laquelle étaient Lucien, Joseph et Elisa Bonaparte. Cependant, quelque temps après la prise d'Amiens, en septembre 1802, le premier consul lui annonça, avec les remerciements obligés pour ses services, que le ministère de la police allait être supprimé, réuni à la justice, et que, comme compensation, il le nommait sénateur et titulaire de la sénatorerie d'Aix, dont le revenu était de 30,000 fr. (ajoutés à son traitement de sénateur, qui était de 36,000 fr.). En outre, il lui abandonna la moitié d'une réserve de 2,400,000 fr. qu'il avait ménagés sur les fonds de police. En un mot, il lui faisait un pont d'or pour se retirer.

Avec les richesses qu'il avait amassées, les dignités dont il était revêtu, l'influence qu'il avait acquise et les appuis qu'il s'était ménagés un peu partout, Fouché avait encore une grande situation. Il vivait alternativement dans sa magnifique terre de Pontcaré et dans son hôtel de la rue du Bac, recevant une foule de personnages marquants et mêlé activement encore aux affaires. Il faisait même de la police en amateur, car il avait le goût. C'est ce qu'il appelait « se tenir au courant ».

On l'a même accusé de nouer des intrigues de tous côtés pour susciter des embarras à ses successeurs et se faire regretter. On a été jusqu'à dire qu'il avait secrètement encouragé la conspiration de Georges Cadoudal et celle de Moreau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait un génie vraiment machiavélique et qu'il se complaisait dans les intrigues les plus diverses et les plus compliquées.

Le premier consul le consultait souvent, et il le comprit même dans une commission chargée d'une négociation avec les délégués des cantons suisses. Fouché lui conseilla la clémence à l'égard de Moreau, et remplit souvent après de cet homme si absolu et si entouré du rôle de modérateur. On assure que ce fut lui qui, à propos du meurtre du duc

d'Elbe, on songea enfin à lui, mais il n'était pas comme à s'embarquer sur un vaisseau qui sombrât. Il refusa le pouvoir. Alors la cour voulut le faire arrêter; mais il gagna entre les mains des shires et attendit dans une retraite sûre l'aigle qui s'avancait rapidement vers Paris.

Le lendemain de la rentrée de l'empereur aux Tuileries, il fut rappelé au ministère de la police, et il est juste de dire qu'il s'efforça d'attacher à Napoléon le plus de concessions libérales qu'il put. Mais, en même temps, ce prodigieux acteur, qui ne croyait nullement au succès de la restauration napoléonienne, tendait ses filets de tous les côtés et se tenait prêt pour toutes les combinaisons. Il correspondait avec Metternich, avec les Bourbons, sous le prétexte de réclamer les diamants de la couronne, avec Wellington; il offrait ses services à Louis XVIII; il caressait La Fayette et les patriotes; il ménageait les royalistes et les faisait renvoyer à leur prise d'armes intempêtive dans la Vendée, etc.

Napoléon, qui se défiait toujours de lui, et qui avait de bonnes raisons pour cela, crut un moment avoir surpris ses manœuvres, et ne parait de rien moins que de le faire fuir; mais il rencontra une résistance énergique dans son conseil et Fouché fut encore se jouer de lui et dérouter toutes poursuites.

On assure que lorsque l'empereur partit pour la Belgique, le ministre de la police envoya le plus de la campagne les correspondances privées et divers papiers importants. Il assura les avoir brûlés. En réalité, il entendait les garder pour se couvrir, pour prouver que les actes violents venaient de l'empereur, non de lui. C'était un véritable piège tendu à son administration, ce qui lui fut obligé de le débarquer à demi mourant.

Alors il se résigna à une transaction, demandant simplement, en échange des papiers, un titre quelconque d'irresponsabilité pour tous les actes de son administration, ce que lui fut accordé. Il put se retirer au chef-lieu de sa sénatorerie, à Aix. Le danger qu'il avait couru ne l'avait point corrigé de ses habitudes invétérées de tout connaître et de tout faire. Quant aux choses de forme, il y attachait peu d'importance. Ainsi, il appuya la création d'une nouvelle noblesse purement honorifique, car il sentait bien qu'il n'eût guère été possible de rétablir les privilèges de l'ancien régime. Il reçut lui-même le titre de comte, puis celui de duc d'Ortrante, avec de riches dotations, ce qui sans doute lui était plus sensible.

Malgré sa puissance, il ne céda pas moins servilement aux haines de Bonaparte, qui voulait saisir l'occasion pour frapper les républicains, et il dressa une liste de cent noms destinés à être présentés au Corps législatif à Saint-Cloud, il agit ouvertement dans le sens du mouvement, fit fermer les barrières, arrêter le départ des courriers, placarda une proclamation, suspendit les douze municipalités de Paris (qui étaient républicaines), et se mit absolument à la disposition de l'usurpateur et de ses complices.

Il fut récompensé de cette connivence doublement par le maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures.

Fouché avait, en outre, contre lui une coterie très-forte à la tête de laquelle étaient Lucien, Joseph et Elisa Bonaparte. Cependant, quelque temps après la prise d'Amiens, en septembre 1802, le premier consul lui annonça, avec les remerciements obligés pour ses services, que le ministère de la police allait être supprimé, réuni à la justice, et que, comme compensation, il le nommait sénateur et titulaire de la sénatorerie d'Aix, dont le revenu était de 30,000 fr. (ajoutés à son traitement de sénateur, qui était de 36,000 fr.). En outre, il lui abandonna la moitié d'une réserve de 2,400,000 fr. qu'il avait ménagés sur les fonds de police. En un mot, il lui faisait un pont d'or pour se retirer.

Avec les richesses qu'il avait amassées, les dignités dont il était revêtu, l'influence qu'il avait acquise et les appuis qu'il s'était ménagés un peu partout, Fouché avait encore une grande situation. Il vivait alternativement dans sa magnifique terre de Pontcaré et dans son hôtel de la rue du Bac, recevant une foule de personnages marquants et mêlé activement encore aux affaires. Il faisait même de la police en amateur, car il avait le goût. C'est ce qu'il appelait « se tenir au courant ».

On l'a même accusé de nouer des intrigues de tous côtés pour susciter des embarras à ses successeurs et se faire regretter. On a été jusqu'à dire qu'il avait secrètement encouragé la conspiration de Georges Cadoudal et celle de Moreau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait un génie vraiment machiavélique et qu'il se complaisait dans les intrigues les plus diverses et les plus compliquées.

Le premier consul le consultait souvent, et il le comprit même dans une commission chargée d'une négociation avec les délégués des cantons suisses. Fouché lui conseilla la clémence à l'égard de Moreau, et remplit souvent après de cet homme si absolu et si entouré du rôle de modérateur. On assure que ce fut lui qui, à propos du meurtre du duc

général se trouvait désormais confondue avec la police personnelle du chef de l'Etat. Le duc d'Ortrante, en manière de compensation, fut nommé gouverneur de Rome. Mais il n'entra pas dans les vues de l'empereur qu'il prit réellement possession de ce poste important; cette nomination d'apparat n'avait d'autre but que de sauver les convenances gouvernementales en volant sa disgrâce aux yeux du public.

Fouché feignit d'être dupe de cette comédie officielle; il fit bruyamment ses préparatifs de départ, fit inscrire sur ses voitures: *Équipages du gouverneur de Rome*, et monta sa maison comme s'il prenait sa position au sérieux.

Appelé naturellement à mettre son successeur Savary au courant de ses fonctions, il le jour comme jamais les Mascarilles de comédie n'ont joué les tuteurs et les Gérontes, enleva les papiers les plus importants, lui supprima avec soin les renseignements les plus essentiels, légéra à plaisir dans le labyrinthe de la grande police, en un mot le lui perdit en état de commettre les bêtises les plus ridicules.

Invité à aller attendre dans sa terre ses ordres de départ, il se retira à son château de Ferrières, qui formait, réuni à Pontcaré, un domaine de quatre lieues. C'était un bien naturel, car il était surtout préoccupé de l'appartenance aujourd'hui aux Roxelites et fut occupé par Bismark dans la dernière guerre.)

Il n'y fut pas longtemps paisible. Napoléon vint le plus de la campagne les correspondances privées et divers papiers importants. Il assura les avoir brûlés. En réalité, il entendait les garder pour se couvrir, pour prouver que les actes violents venaient de l'empereur, non de lui. C'était un véritable piège tendu à son administration, ce qui lui fut obligé de le débarquer à demi mourant.

Alors il se résigna à une transaction, demandant simplement, en échange des papiers, un titre quelconque d'irresponsabilité pour tous les actes de son administration, ce que lui fut accordé. Il put se retirer au chef-lieu de sa sénatorerie, à Aix. Le danger qu'il avait couru ne l'avait point corrigé de ses habitudes invétérées de tout connaître et de tout faire. Quant aux choses de forme, il y attachait peu d'importance. Ainsi, il appuya la création d'une nouvelle noblesse purement honorifique, car il sentait bien qu'il n'eût guère été possible de rétablir les privilèges de l'ancien régime. Il reçut lui-même le titre de comte, puis celui de duc d'Ortrante, avec de riches dotations, ce qui sans doute lui était plus sensible.

Malgré sa puissance, il ne céda pas moins servilement aux haines de Bonaparte, qui voulait saisir l'occasion pour frapper les républicains, et il dressa une liste de cent noms destinés à être présentés au Corps législatif à Saint-Cloud, il agit ouvertement dans le sens du mouvement, fit fermer les barrières, arrêter le départ des courriers, placarda une proclamation, suspendit les douze municipalités de Paris (qui étaient républicaines), et se mit absolument à la disposition de l'usurpateur et de ses complices.

Il fut récompensé de cette connivence doublement par le maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures. Ce prêteur haineux, qui avait son maintien au ministère de la police, malgré l'opposition de Sieyès, qui voulait le remplacer par Aliquier, une de ses créatures.

Fouché avait, en outre, contre lui une coterie très-forte à la tête de laquelle étaient Lucien, Joseph et Elisa Bonaparte. Cependant, quelque temps après la prise d'Amiens, en septembre 1802, le premier consul lui annonça, avec les remerciements obligés pour ses services, que le ministère de la police allait être supprimé, réuni à la justice, et que, comme compensation, il le nommait sénateur et titulaire de la sénatorerie d'Aix, dont le revenu était de 30,000 fr. (ajoutés à son traitement de sénateur, qui était de 36,000 fr.). En outre, il lui abandonna la moitié d'une réserve de 2,400,000 fr. qu'il avait ménagés sur les fonds de police. En un mot, il lui faisait un pont d'or pour se retirer.

Avec les richesses qu'il avait amassées, les dignités dont il était revêtu, l'influence qu'il avait acquise et les appuis qu'il s'était ménagés un peu partout, Fouché avait encore une grande situation. Il vivait alternativement dans sa magnifique terre de Pontcaré et dans son hôtel de la rue du Bac, recevant une foule de personnages marquants et mêlé activement encore aux affaires. Il faisait même de la police en amateur, car il avait le goût. C'est ce qu'il appelait « se tenir au courant ».

On l'a même accusé de nouer des intrigues de tous côtés pour susciter des embarras à ses successeurs et se faire regretter. On a été jusqu'à dire qu'il avait secrètement encouragé la conspiration de Georges Cadoudal et celle de Moreau. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait un génie vraiment machiavélique et qu'il se complaisait dans les intrigues les plus diverses et les plus compliquées.

Le premier consul le consultait souvent, et il le comprit même dans une commission chargée d'une négociation avec les délégués des cantons suisses. Fouché lui conseilla la clémence à l'égard de Moreau, et remplit souvent après de cet homme si absolu et si entouré du rôle de modérateur. On assure que ce fut lui qui, à propos du meurtre du duc

général se trouvait désormais confondue avec la police personnelle du chef de l'Etat. Le duc d'Ortrante, en manière de compensation, fut nommé gouverneur de Rome. Mais il n'entra pas dans les vues de l'empereur qu'il